

Fondation Olo
États financiers
au 31 mars 2020

Rapport de l'auditeur indépendant	2 - 5
États financiers	
Résultats	6
Évolution de l'actif net	7
Flux de trésorerie	8
Situation financière	9
Notes complémentaires	10 - 19
Annexe	20



Rapport de l'auditeur indépendant

Aux administrateurs de
Fondation Olo

Raymond Chabot
Grant Thornton S.E.N.C.R.L.
Bureau 2000
Tour de la Banque Nationale
600, rue De La Gauchetière Ouest
Montréal (Québec)
H3B 4L8

T 514 878-2691

Opinion avec réserves

Nous avons effectué l'audit des états financiers de la Fondation Olo (ci-après « la Fondation »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2020 et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables, et l'annexe.

À notre avis, à l'exception des incidences des problèmes décrits dans la section « Fondement de l'opinion avec réserves » du présent rapport, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Fondation au 31 mars 2020 ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion avec réserves

Comme c'est le cas dans de nombreuses fondations, la Fondation tire des apports de dons de particuliers dont il n'est pas possible de vérifier l'intégralité de façon satisfaisante. Par conséquent, notre vérification de ces apports s'est limitée aux montants inscrits dans les comptes de la Fondation et nous n'avons pas pu déterminer si des ajustements pourraient devoir être apportés aux montants des apports de dons de particuliers, de l'excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges et des flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement pour l'exercice terminé le 31 mars 2020 et de l'actif à court terme et de l'actif net au 31 mars 2020. Le prédécesseur a exprimé une opinion avec réserve sur les états financiers pour l'exercice terminé le 31 mars 2019, en raison des incidences éventuelles de la limitation semblable de l'étendue des travaux.

En mars 2020, l'écllosion d'une nouvelle souche de coronavirus (COVID-19) a entraîné une crise sanitaire mondiale majeure. En raison des mesures prises à la suite de ces événements, la direction de la Fondation n'a pas procédé à la prise d'inventaire physique des stocks à la fin de l'exercice et nous n'avons pas été en mesure de nous assurer des quantités en stock par d'autres moyens. Par conséquent, nous n'avons pas été en mesure d'établir si des ajustements aux états financiers pourraient être nécessaires pour l'exercice terminé le 31 mars 2020.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la Fondation conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion avec réserves.

Observations – informations comparatives retraitées

Nous attirons l'attention sur la note 2 des états financiers, qui indique que certaines informations comparatives présentées pour l'exercice terminé le 31 mars 2019 ont été retraitées. Les états financiers de la Fondation pour l'exercice terminé le 31 mars 2019 (avant les ajustements effectués aux fins du retraitement de certaines informations comparatives décrits à la note 2) ont été audités par un autre auditeur qui a exprimé sur ces états, en date du 14 juin 2019, une opinion avec réserve en raison des éléments portant sur l'intégralité des dons de particuliers décrits dans la section « Fondement de l'opinion avec réserves ». Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Fondation à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la Fondation ou de cesser son activité, ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Fondation.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Fondation;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Fondation à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Fondation à cesser son exploitation;

- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

*Raymond Chabot Grant Thornton S.E. N.C. R. L.*¹

Montréal
Le 27 mai 2020

¹ CPA auditeur, CA permis de comptabilité publique n° A122190

Fondation Olo

Résultats

pour l'exercice terminé le 31 mars 2020

					2020	2019
	Aliments et ressources pour les familles	Appui aux intervenantes et partenaires	1000 jours pour savourer la vie	Financement et administration	Total	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Produits						
Produits dédiés aux programmes						
Apports des membres (note 5)	143 784	2 975			146 759	152 116
Subvention – gouvernement du Canada	1 384 798				1 384 798	1 384 798
Subvention – gouvernement du Québec				850 000	850 000	850 000
Apports sous forme de services (note 5)	47 165				47 165	53 136
Contributions d'organismes sans but lucratif partenaires						568 100
	<u>1 575 747</u>	<u>2 975</u>	-	<u>850 000</u>	<u>2 428 722</u>	<u>3 008 150</u>
Dons et activités philanthropiques (note 5)						
Dons				516 452	516 452	431 398
Dons affectés						15 000
Activités de financement				463 442	463 442	443 517
	-	-	-	<u>979 894</u>	<u>979 894</u>	<u>889 915</u>
Autres produits						
Cotisations des membres (note 5)				523 281	523 281	523 541
Intérêts				130 939	130 939	98 666
Autres	8 568	4 315		4 745	17 628	
	<u>8 568</u>	<u>4 315</u>	-	<u>658 965</u>	<u>671 848</u>	<u>622 207</u>
	<u>1 584 315</u>	<u>7 290</u>	-	<u>2 488 859</u>	<u>4 080 464</u>	<u>4 520 272</u>
Charges						
Coût direct des services rendus	2 187 390	80 841			2 268 231	2 203 857
Frais d'opération (annexe)	510 677	358 555		570 397	1 439 629	1 072 787
Communications	7 564	4 446		129 243	141 253	77 697
Activités de financement				98 234	98 234	88 628
Contributions à des partenaires		105 000			105 000	
Recherche et évaluation	4 524	29	6 250		10 803	55 311
	<u>2 710 155</u>	<u>548 871</u>	<u>6 250</u>	<u>797 874</u>	<u>4 063 150</u>	<u>3 498 280</u>
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	<u>(1 125 840)</u>	<u>(541 581)</u>	<u>(6 250)</u>	<u>1 690 985</u>	<u>17 314</u>	<u>1 021 992</u>

Les notes complémentaires et l'annexe font partie intégrante des états financiers.

Fondation Olo

Évolution de l'actif net

pour l'exercice terminé le 31 mars 2020

	2020				2019	
	Affecté – réserve pour coupons alimentaires	Affecté – réserve pour appels de projets dans la communauté	Affecté – réserve pour le projet « 1000 jours pour savourer la vie »	Non affecté	Total	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Solde au début						
Solde déjà établi	1 250 000	105 000	438 291	682 653	2 475 944	356 393
Modifications comptables (note 2)	1 076 320		(53 050)		1 023 270	2 120 829
Solde redressé	2 326 320	105 000	385 241	682 653	3 499 214	2 477 222
Excédent des produits par rapport aux charges				17 314	17 314	1 021 992
Affectations d'origine interne (note 14)						
Utilisation de l'exercice	(1 125 840)	(105 000)	(77 279)	1 308 119		
Affectation pour les activités courantes	1 125 840			(1 125 840)		
Affectation pour les mesures spéciales	350 000			(350 000)		
Solde à la fin	2 676 320	-	307 962	532 246	3 516 528	3 499 214

Les notes complémentaires et l'annexe font partie intégrante des états financiers.

Fondation Olo

Flux de trésorerie

pour l'exercice terminé le 31 mars 2020

	<u>2020</u>	<u>2019</u>
	\$	\$
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent des produits par rapport aux charges	17 314	1 021 992
Éléments hors caisse		
Amortissement des immobilisations corporelles	27 510	19 392
Variation nette d'éléments du fonds de roulement (note 6)	<u>54 099</u>	<u>13 044</u>
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement	<u>98 923</u>	<u>1 054 428</u>
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Placements	(3 410 000)	(1 623 000)
Cession de placements	2 958 400	1 321 000
Immobilisations corporelles	<u>(14 694)</u>	<u>(80 297)</u>
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	<u>(466 294)</u>	<u>(382 297)</u>
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie et équivalents de trésorerie	(367 371)	672 131
Encaisse au début	<u>1 039 860</u>	<u>367 729</u>
Encaisse à la fin	<u>672 489</u>	<u>1 039 860</u>

Les notes complémentaires et l'annexe font partie intégrante des états financiers.

Fondation Olo

Situation financière

au 31 mars 2020

	<u>2020</u>	<u>2019</u>
	\$	\$
ACTIF		
Court terme		
Encaisse	672 489	1 039 860
Placements (note 7)	1 770 000	2 088 400
Apports à recevoir et autres créances (note 8)	444 952	351 728
Stocks (note 9)	382 001	397 679
Frais payés d'avance	29 412	24 599
	<u>3 298 854</u>	<u>3 902 266</u>
Long terme		
Placements (note 7)	3 293 000	2 523 000
Immobilisations corporelles (note 10)	63 384	76 200
	<u>6 655 238</u>	<u>6 501 466</u>
PASSIF		
Court terme		
Comptes fournisseurs et autres dettes de fonctionnement (note 11)	3 127 235	3 002 252
Apports reportés (note 12)	11 475	
	<u>3 138 710</u>	<u>3 002 252</u>
ACTIF NET		
Affecté d'origine interne		
Affecté – réserve pour coupons alimentaires (note 14)	2 676 320	2 326 320
Affecté – réserve pour appels de projets dans la communauté (note 14)		105 000
Affecté – réserve pour le projet « 1000 jours pour savourer la vie » (note 14)	307 962	385 241
Non affecté	532 246	682 653
	<u>3 516 528</u>	<u>3 499 214</u>
	<u>6 655 238</u>	<u>6 501 466</u>

Les notes complémentaires et l'annexe font partie intégrante des états financiers.

Pour le conseil,

Administrateur

Administrateur

Fondation Olo

Notes complémentaires

au 31 mars 2020

1 - STATUTS ET OBJECTIF DE LA FONDATION

La Fondation, constituée en vertu de la Partie III de la Loi sur les compagnies (Québec), est un organisme de bienfaisance enregistré au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu. La Fondation a comme mission de donner une chance égale aux familles de mettre au monde des bébés en santé et d'acquérir de saines habitudes alimentaires tôt dans la vie. Sa mission, en deux volets, l'amène à agir de la période de la grossesse à la deuxième année de vie de l'enfant. Pour que le bébé naisse en santé, la Fondation offre un suivi personnalisé à la femme enceinte dans le besoin, par la remise de multivitamines prénatales et de coupons échangeables contre des aliments. Pour que la famille adopte des habitudes alimentaires saines, la Fondation fournit des outils éducatifs et des conseils professionnels à l'intention des parents et des intervenantes pour encourager trois comportements : bien manger, cuisiner et manger en famille. Ces actions font partie intégrante des lettres patentes de la Fondation.

2 - MODIFICATIONS COMPTABLES

Distributions à payer aux membres et vente de coupons Olo aux membres

Au cours de l'exercice, la Fondation a modifié rétrospectivement la comptabilisation de la distribution à payer aux membres. Antérieurement, la Fondation enregistrait une distribution à payer aux membres au moment où elle informait les membres qu'ils pouvaient recevoir des coupons à même les excédents générés par les activités de fonctionnement de la Fondation. Cette distribution était alors inscrite à titre de passif à l'état de la situation financière. Conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif (NCOSBL), une affectation d'origine interne doit plutôt être comptabilisée à l'évolution de l'actif net à titre d'actif net affecté – réserve pour coupons alimentaires.

De plus, la Fondation a modifié rétrospectivement la méthode de comptabilisation des transactions relatives aux coupons acquis par les membres en contrepartie de la distribution à payer aux membres. Antérieurement, la Fondation comptabilisait une vente de coupons Olo aux membres lors de l'émission de coupons en contrepartie de la distribution à payer aux membres. Conformément aux NCOSBL, une telle vente ne peut pas être constatée, puisqu'elle n'est pas génératrice de produits pour la Fondation.

Enfin, la Fondation a modifié rétrospectivement la méthode de comptabilisation des remboursements effectués aux membres qui choisissent de gérer eux-même les coupons qui sont échangés directement par certains marchands. Antérieurement, la Fondation comptabilisait ce remboursement à l'encontre de la distribution à payer aux membres. Conformément aux NCOSBL, une charge doit plutôt être inscrite dans le coût direct des services rendus à l'état des résultats.

Ces modifications ont entraîné pour l'exercice terminé le 31 mars 2019 une diminution des ventes de coupons Olo aux membres de 1 006 146 \$, une augmentation du coût direct des services rendus de 38 363 \$, une diminution de l'excédent des produits par rapport aux charges de 1 044 509 \$ et une augmentation de l'actif net affecté – réserve pour coupons alimentaires au début de 2 120 829 \$. De plus, cette modification a entraîné, au 31 mars 2019, une diminution de la distribution à payer aux membres (anciennement présentée à la situation financière) de 1 076 320 \$ et une augmentation de l'actif net affecté – réserve pour coupons alimentaires à la fin de 1 076 320 \$.

Fondation Olo

Notes complémentaires

au 31 mars 2020

2 - MODIFICATIONS COMPTABLES (suite)

Apports

La Fondation a modifié rétrospectivement la méthode de comptabilisation d'une portion d'un apport lié au projet « 1000 jours pour savourer la vie ». Tel qu'il est présenté à la note 6 de ses états financiers du 31 mars 2019, la Fondation avait constaté le plein montant de cet apport aux résultats au poste des contributions d'organismes sans but lucratif partenaires, alors qu'un montant de 53 050 \$ devait être remboursé dans le prochain exercice dans le cadre du projet. Cette modification a entraîné, au 31 mars 2019 et pour l'exercice terminé à cette date, une diminution des contributions d'organismes sans but lucratif partenaires et de l'excédent des produits par rapport aux charges de 53 050 \$, une augmentation des contributions des partenaires à rembourser de 53 050 \$ et une diminution de l'actif net affecté – réserve pour le projet « 1000 jours pour savourer la vie » de 53 050 \$.

Apports reçus sous forme de services

Au cours de l'exercice, la Fondation a modifié la comptabilisation d'un apport reçu sous forme de services d'un fournisseur. Cette modification comptable a été adoptée de manière rétrospective et a entraîné, pour l'exercice terminé le 31 mars 2019, une augmentation des apports sous forme de services de 53 136 \$ et du coût direct des services rendus de 53 136 \$, ne créant ainsi aucun impact sur l'excédent des produits par rapport aux charges.

Norme récente adoptée

Le 1er avril 2019, la Fondation a appliqué le chapitre 4433, « Immobilisations corporelles détenues par les organismes sans but lucratif », de la Partie III du *Manuel de CPA Canada – Comptabilité*. Ce chapitre remplace le chapitre 4431 portant le même nom. Conformément à ce nouveau chapitre, les organismes sans but lucratif sont maintenant tenus de se conformer aux indications énoncées dans les chapitres 3061, « Immobilisations corporelles », et 3110, « Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations », ainsi qu'aux exigences d'informations à fournir du chapitre 3063, « Dépréciation d'actifs à long terme », de la Partie II du *Manuel de CPA Canada – Comptabilité*, sauf pour ce qui est des indications figurant dans le chapitre 4433.

L'application du chapitre 3061 par les organismes sans but lucratif nécessite maintenant la prise en compte par ceux-ci des indications sur la décomposition du coût d'une immobilisation corporelle constituée d'importantes composantes distinctes. Le chapitre 4433 présente, quant à lui, de nouvelles normes de dépréciation des immobilisations corporelles.

Conformément aux dispositions transitoires, ce nouveau chapitre, applicable aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2019, a été appliqué prospectivement.

L'adoption de ce nouveau chapitre n'a eu aucune incidence sur les états financiers de la Fondation.

3 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Base de présentation

Les états financiers de la Fondation sont établis selon les NCOSBL.

Fondation Olo

Notes complémentaires

au 31 mars 2020

3 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Estimations comptables

Pour dresser les états financiers, la direction de la Fondation doit faire des estimations et poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers, les notes y afférentes et l'annexe. Ces estimations sont fondées sur la connaissance que la direction possède des événements en cours et sur les mesures que la Fondation pourrait prendre à l'avenir. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

Constatation des produits

Apports

La Fondation applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Selon cette méthode, les apports affectés à des charges d'exercices futurs sont reportés et comptabilisés à titre de produits au cours de l'exercice où sont engagées les charges auxquelles ils sont affectés. Les apports non affectés sont comptabilisés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou lorsqu'ils sont à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que son encaissement est raisonnablement assuré. Les promesses de dons sont comptabilisées si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que son encaissement est raisonnablement assuré.

De plus, la Fondation constate les apports reçus sous forme de services lorsque la juste valeur de ces apports peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que la Fondation aurait dû se procurer autrement ces services pour son fonctionnement régulier. La Fondation reçoit des services liés à ses activités de gestion et d'impression de coupons Olo qui sont enregistrés à l'état des résultats au poste Apports sous forme de services.

Cotisation des membres

Les produits provenant des cotisations des membres sont reportés et constatés de façon linéaire sur la durée de la cotisation, conformément à la convention d'adhésion, aux montants fixés annuellement par le conseil d'administration et lorsque leur recouvrement est raisonnablement assuré.

Intérêts

Les opérations de placement sont comptabilisées à la date de transaction et les produits d'intérêts qui en découlent sont constatés selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Les produits d'intérêts sont tous non grevés d'affectations d'origine externe et sont constatés en fonction du temps écoulé au poste Autres produits – intérêts à l'état des résultats.

Actifs et passifs financiers

Évaluation initiale

Lors de l'évaluation initiale, les actifs et les passifs financiers de la Fondation sont évalués à la juste valeur qui est, dans le cas des actifs financiers ou des passifs financiers qui seront évalués ultérieurement au coût après amortissement, majorée ou diminuée du montant des commissions et des coûts de transaction afférents.

Évaluation ultérieure

À chaque date de clôture, les actifs et les passifs financiers de la Fondation sont évalués au coût après amortissement (incluant toute dépréciation dans le cas des actifs financiers).

Fondation Olo

Notes complémentaires

au 31 mars 2020

3 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

En ce qui a trait aux actifs financiers évalués au coût après amortissement, la Fondation détermine s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative et si la Fondation détermine qu'il y a eu, au cours de l'exercice, un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs d'un actif financier, une réduction sera alors comptabilisée à l'état des résultats à titre de moins-value. La reprise d'une moins-value comptabilisée antérieurement sur un actif financier évalué au coût après amortissement est comptabilisée aux résultats au cours de l'exercice où la reprise a lieu.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de la Fondation est de présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires, ainsi que les placements dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition ou rachetables en tout temps sans pénalité.

Évaluation des stocks

Les stocks donnés à titre gratuit sont évalués au plus faible du coût et du coût de remplacement courant. Les autres stocks sont évalués au plus faible du coût et de la valeur nette de réalisation.

Le coût est déterminé selon la méthode du premier entré, premier sorti.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles acquises sont comptabilisées au coût. Lorsque la Fondation reçoit des apports sous forme d'immobilisations corporelles, le coût de celles-ci correspond à la juste valeur à la date de l'apport plus tous les frais directement rattachés à l'acquisition des immobilisations corporelles, ou à une valeur symbolique si la juste valeur ne peut être déterminée au prix d'un effort raisonnable.

Amortissement

Les immobilisations corporelles sont amorties en fonction de leur durée probable d'utilisation selon la méthode de l'amortissement linéaire et les périodes qui suivent :

	<u>Périodes</u>
Améliorations locatives	5 ans
Équipement informatique	3 ans
Mobilier de bureau	5 ans

Réduction de valeur

Lorsque les circonstances indiquent qu'une immobilisation corporelle a subi une dépréciation, une réduction de valeur est comptabilisée pour ramener la valeur comptable nette de l'immobilisation corporelle à sa juste valeur ou à son coût de remplacement, selon le cas. La réduction de valeur est alors comptabilisée à l'état des résultats et ne peut pas faire l'objet de reprises.

Ventilation des charges

La Fondation exerce quatre types d'activités, à savoir la distribution d'aliments et de ressources pour les familles, l'appui aux intervenantes et partenaires, le projet « 1000 jours pour savourer la vie » et l'activité de financement et d'administration. Certains frais d'opération, qui sont communs à l'administration et à chacune des activités, sont pris en charge par la Fondation.

Fondation Olo

Notes complémentaires

au 31 mars 2020

3 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

La Fondation ventile une partie des frais d'opération entre ses différentes activités (annexe) selon des clés de répartition qu'elle a jugées adaptées à chaque type de charges et qu'elle utilise avec constance année après année. Seuls les salaires et charges sociales ainsi que le loyer sont ventilés selon les clés de répartition suivantes :

- Salaires et charges sociales : au prorata du temps passé à travailler sur les différents projets;
- Loyer : au prorata de la ventilation calculée sur les salaires et charges sociales.

Les charges de loyer sont comptabilisées au poste Frais de bureau et télécommunications à l'annexe.

4 - DISTRIBUTION DE COUPONS OLO AUX MEMBRES

Au cours de l'exercice, la Fondation a distribué des coupons Olo à ses membres ayant une valeur de 2 402 601 \$ (2 581 423 \$ pour l'exercice terminé le 31 mars 2019). Ce montant inclut les coupons émis à la suite de l'obtention de la subvention du gouvernement du Canada au montant de 1 384 798 \$ (1 384 798 \$ au 31 mars 2019), des apports des membres de 146 759 \$ (152 116 \$ pour l'exercice terminé le 31 mars 2019) et le solde, soit 871 044 \$ (1 044 509 \$ pour l'exercice terminé le 31 mars 2019), qui a été financé par l'actif net affecté – réserve pour coupons alimentaires de la Fondation.

5 - PRODUITS

	<u>2020</u>	<u>2019</u>
	\$	\$
Produits dédiés aux programmes – Apports des membres		
Centres intégrés et Centre régional de santé et de services sociaux (CISSS) et Centres intégrés universitaires de santé et de services sociaux (CIUSSS)	100 996	107 020
Organismes sans but lucratif	45 763	45 096
	146 759	152 116
Produits dédiés aux programmes – Apports sous forme de services		
Entreprises	47 165	53 136

Fondation Olo
Notes complémentaires
 au 31 mars 2020

5 - PRODUITS (suite)

	<u>2020</u>	<u>2019</u>
	\$	\$
Dons et activités philanthropiques		
Entreprises	688 248	592 555
Particuliers	33 857	35 816
Députation	22 275	32 500
Organismes sans but lucratif	<u>235 514</u>	<u>229 044</u>
	<u>979 894</u>	<u>889 915</u>
Autres produits – cotisation des membres		
CISSS et CIUSSS	499 421	499 681
Organismes sans but lucratif	<u>23 860</u>	<u>23 860</u>
	<u>523 281</u>	<u>523 541</u>

6 - INFORMATIONS SUR LES FLUX DE TRÉSORERIE

La variation nette d'éléments du fonds de roulement se détaille comme suit :

	<u>2020</u>	<u>2019</u>
	\$	\$
Apports à recevoir et autres créances	(93 224)	(64 787)
Stocks	15 678	19 027
Frais payés d'avance	(4 813)	(8 207)
Comptes fournisseurs et autres dettes de fonctionnement	124 983	67 011
Apports reportés	<u>11 475</u>	<u> </u>
	<u>54 099</u>	<u>13 044</u>

7 - PLACEMENTS

	<u>2020</u>	<u>2019</u>
	\$	\$
Placements à court terme		
Certificats de placement garanti, portant intérêt à des taux variant entre 1,4 % et 2,45 % (1,5 % et 1,9 % au 31 mars 2019), échéant entre juin 2020 et décembre 2020	1 770 000	2 088 400
Placements à long terme		
Certificats de placement garanti, portant intérêt à des taux variant entre 2,08 % et 3,01 % (1,4 % et 3,01 % au 31 mars 2019), échéant entre juin 2021 et décembre 2024	3 293 000	2 523 000

Fondation Olo
Notes complémentaires
 au 31 mars 2020

8 - APPORTS À RECEVOIR ET AUTRES CRÉANCES

	<u>2020</u>	<u>2019</u>
	\$	\$
Apports à recevoir		
Apports des membres à recevoir (a)	56 600	49 357
Promesses de dons à recevoir (b)	57 007	117 674
Subventions à recevoir	152 108	
Intérêts courus	66 719	121 795
Cotisations des membres à recevoir (a)	58 730	20 400
Taxes de vente à recevoir	53 788	42 502
	<u>444 952</u>	<u>351 728</u>

(a) Au 31 mars 2020, un membre représente 37 % du total des apports à recevoir des membres (trois membres représentaient 30 %, 29 % et 20 % respectivement des apports à recevoir des membres au 31 mars 2019).

(b) Au 31 mars 2020, un donateur représente 98 % du total des promesses de dons à recevoir (un donateur représentait 85 % des promesses de dons à recevoir au 31 mars 2019).

9 - STOCKS

	<u>2020</u>	<u>2019</u>
	\$	\$
Stocks donnés à titre gratuit	360 905	397 679
Stocks de produits finis	21 096	
	<u>382 001</u>	<u>397 679</u>

Le montant des stocks comptabilisé en charge de l'exercice totalise 143 997 \$ (40 999 \$ en 2019) et est présenté dans le coût direct des services rendus aux résultats.

10 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	<u>2020</u>		<u>2019</u>
	Coût	Amortis- sement cumulé	Valeur comptable nette
	\$	\$	Valeur comptable nette \$
Améliorations locatives	32 120	12 081	26 463
Équipement informatique	92 033	66 424	25 475
Mobilier de bureau	52 069	34 333	24 262
	<u>176 222</u>	<u>112 838</u>	<u>76 200</u>

Fondation Olo
Notes complémentaires
 au 31 mars 2020

11 - COMPTES FOURNISSEURS ET AUTRES DETTES DE FONCTIONNEMENT

	<u>2020</u>	<u>2019</u>
	\$	\$
Comptes fournisseurs et charges à payer	3 011 816	2 869 829
Salaires à payer	115 419	79 373
Contributions des partenaires à rembourser (note 2)		53 050
	<u>3 127 235</u>	<u>3 002 252</u>

12 - APPORTS REPORTÉS

Les apports reportés représentent les apports liés aux activités de financement non utilisées qui, en vertu d'affectations d'origine externe, sont destinés à couvrir les charges de fonctionnement du prochain exercice. Les variations survenues dans les soldes des apports reportés sont les suivantes :

	<u>2020</u>	<u>2019</u>
	\$	\$
Dons et activités philanthropiques		
Montant encaissé au cours de l'exercice et solde à la fin	<u>11 475</u>	<u>-</u>

13 - AVANTAGES SOCIAUX FUTURS

En juin 2010, la Fondation a adopté un régime complémentaire de retraite à cotisations déterminées (ci-après « le régime »). Selon les termes de ce régime, les employés doivent verser une cotisation salariale correspondant à un montant entre 2 % et 5 % de leur salaire de base. Les employés peuvent également choisir de verser une contribution volontaire au régime. La Fondation contribue au régime pour un montant équivalant à la contribution salariale des employés. La contribution de la Fondation pour l'exercice terminé le 31 mars 2020 est de 44 760 \$ (35 602 \$ en 2019).

14 - ACTIF NET AFFECTÉ

Réserve pour coupons alimentaires

Au cours de l'exercice, un montant de 1 125 840 \$ (993 675 \$ pour l'exercice terminé le 31 mars 2019) d'actif net affecté – réserve pour coupons alimentaires a été viré à l'actif net non affecté pour pourvoir aux dépenses de l'activité « Aliments et ressources pour les familles ».

À la fin de l'exercice, le conseil d'administration a affecté une somme de 1 125 840 \$ (1 250 000 \$ au 31 mars 2019) de l'actif net non affecté à l'actif net affecté – réserve pour coupons alimentaires afin de répondre aux activités courantes relatives à l'activité « Aliments et ressources pour les familles ».

Le conseil d'administration a aussi affecté une somme de 350 000 \$ (néant au 31 mars 2019) de l'actif net non affecté à l'actif net affecté – réserve pour coupons alimentaires afin de couvrir une part significative des besoins plus importants en coupons alimentaires à la suite de l'adoption de mesures spéciales en réponse à la COVID-19.

Fondation Olo

Notes complémentaires

au 31 mars 2020

14 - ACTIF NET AFFECTÉ (suite)

Réserve pour appels de projets dans la communauté

Au cours de l'exercice, un montant de 105 000 \$ (néant pour l'exercice terminé le 31 mars 2019) d'actif net affecté – réserve pour appels de projets dans la communauté à été viré à l'actif net non affecté pour octroyer cette somme à des partenaires dans le cadre de l'appel de projets « Cultiver l'avenir : cuisinons ensemble les aliments d'ici ».

Réserve pour le projet « 1000 jours pour savourer la vie »

Au cours de l'exercice, le conseil d'administration a viré un montant de 71 029 \$ (néant pour l'exercice terminé le 31 mars 2019) de l'actif net affecté – réserve pour le projet « 1000 jours pour savourer la vie » à l'actif net non affecté pour payer des charges en accord avec les objectifs de ce programme. Le conseil d'administration a aussi viré un montant de 6 250 \$ de l'actif net affecté – réserve pour le projet « 1000 jours pour savourer la vie » à l'actif net non affecté afin de rembourser une contribution excédentaire effectuée par un partenaire dans le cadre du projet.

15 - RISQUES FINANCIERS

Risque de crédit

La Fondation est exposée au risque de crédit relativement aux actifs financiers comptabilisés à l'état de la situation financière. La Fondation a déterminé que les actifs financiers l'exposant davantage au risque de crédit sont les apports à recevoir et autres créances (excluant les taxes de vente à recevoir), étant donné que le manquement d'une de ces parties à ses obligations pourrait entraîner des pertes financières importantes pour la Fondation.

Risque de marché

Les instruments financiers de la Fondation l'exposent au risque de marché, plus particulièrement au risque de taux d'intérêt, lesquels découlent des activités d'investissement.

Risque de taux d'intérêt

La Fondation est exposée au risque de taux d'intérêt relativement aux actifs financiers portant intérêt à taux fixe.

Les placements de certificat de placement garanti portent intérêt à taux fixe et exposent donc la Fondation au risque de variations de la juste valeur découlant des variations des taux d'intérêt.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité de la Fondation est le risque qu'elle éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers. La Fondation est donc exposée au risque de liquidité relativement à l'ensemble des passifs financiers comptabilisés à l'état de la situation financière.

16 - ENGAGEMENT

La Fondation s'est engagée, d'après un contrat de location échéant le 31 mars 2021, à verser une somme de 65 544 \$ pour un local en 2021. Ce contrat de location comporte deux options de renouvellement pour une période additionnelle de cinq ans chacune, dont la Fondation pourra se prévaloir en donnant un préavis de six mois.

Fondation Olo
Notes complémentaires
au 31 mars 2020

17 - CHIFFRES DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT

Certaines données correspondantes fournies pour l'exercice précédent ont été reclassées en fonction de la présentation adoptée pour le présent exercice.

Le principal reclassement effectué pour l'exercice terminé le 31 mars 2019 consiste au reclassement des ventes de coupons Olo aux membres de 152 116 \$ au poste Apports des membres.

Fondation Olo

Annexe

pour l'exercice terminé le 31 mars 2020

					ANNEXE	
					2020	2019
	Aliments et ressources pour les familles	Appui aux intervenantes et partenaires	1000 jours pour savourer la vie	Financement et administration	Total	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Frais d'opération						
Salaires et charges sociales	480 773	298 226		391 874	1 170 873	862 227
Honoraires professionnels	2 409	31 764		53 848	88 021	62 080
Frais de bureau et télécommunications	26 087	16 189		71 367	113 643	88 214
Déplacements et comités	391	12 071		9 304	21 766	21 334
Formation	1 017	305		11 026	12 348	15 355
Frais de cartes de crédit et frais bancaires				5 468	5 468	4 185
Amortissement des immobilisations corporelles				27 510	27 510	19 392
	510 677	358 555	-	570 397	1 439 629	1 072 787